

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Christo Ivanov, Eric Leyvraz, Stéphane Florey, Virna Conti, Patrick Lussi, Marc Falquet, André Pfeffer, Thomas Bläsi, Eliane Michaud Ansermet*

*Date de dépôt : 18 novembre 2021*

## **Proposition de motion**

### **Non au démantèlement de l'infrastructure postale**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que depuis 10 ans une vingtaine d'offices postaux ont fermé dans notre canton ;
- que depuis le début de l'année quatre offices de poste ont fermé leurs portes à Genève ;
- l'obligation de fournir le service universel ;
- que les fermetures d'offices représentent un affaiblissement du réseau postal ;
- que ces fermetures péjorent toute une fraction de la population, notamment les personnes âgées ou isolées ;
- que l'externalisation des bureaux de poste dans des locaux où l'argent comptant n'est pas accepté handicape les personnes âgées ;
- l'importance, en termes de service public, d'un réseau postal de qualité, dense et facilement accessible pour toute la population ;
- que les offices de poste constituent un service de proximité et contribuent à la cohésion sociale ;
- que la Poste envisage de fermer des offices à Chêne-Bougeries et à Meinier ;
- que les postes sont aussi fréquentées par les Suisses résidant en France voisine ;
- la hausse du prix des lettres dès janvier 2022,

invite le Conseil d'Etat

à s'engager activement, auprès de la Poste suisse, pour défendre les bureaux de poste menacés de fermeture à Genève et le maintien d'un réseau postal de qualité.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En 2017, la Poste dévoilait que 12 bureaux étaient menacés de fermeture dans le canton de Genève, dont deux sur le territoire de la Ville de Genève. La liste des bureaux menacés était la suivante : Anières, Avully, La Croix-de-Rozon, Bellevue, Chêne-Bougeries, Genève 11 Stand, Genève 17 Malagnou, Genève 5 Dépôt, Meinier, Perly, Châtelaine, Veyrier.

Pour mémoire, ces dix dernières années, une vingtaine de bureaux de poste ont disparu dans notre canton, soit remplacés par une filiale en partenariat, soit purement fermés, comme l'office de la rue du Stand 11. Pour la seule année 2021, quatre offices de poste ont été remplacés par des filiales partenaires, un service à domicile ou simplement fermés.

La fermeture de ces offices est lourde de conséquences pour le personnel concerné qui risque une perte d'emploi ou une mise en retraite anticipée. Les innovations techniques que la poste met en avant ne sont bien souvent que de la poudre aux yeux pour faire passer ses projets de suppression de filiales. Elles sont aussi l'aveu d'une absence de stratégie durable pour son réseau postal.

La fermeture d'offices ou leur externalisation dans des commerces aux dimensions modestes affaiblissent le réseau postal et ne vont pas dans la direction d'une garantie d'un service universel. Notons également que, lorsque l'activité du bureau de poste est reprise par un tiers, les transactions en espèces sont supprimées, ce qui handicape beaucoup de personnes âgées.

Les filiales postales menacées se trouvent principalement dans des localités en périphérie et leur fermeture impose aux usagers d'effectuer des déplacements supplémentaires. Leurs usagers contestent d'ailleurs le manque de rentabilité allégué par la Poste au vu de la fréquentation observée. Les Suisses de France voisine figurent parmi les usagers des offices situés en périphérie, ceux que la Poste voit comme un boulet au pied.

Actuellement, les offices menacés sont, à notre connaissance, ceux de Chêne-Bougeries et de Meinier, raison pour laquelle la présente proposition de motion invite le Conseil d'Etat à s'engager activement, auprès de la Poste suisse, pour défendre les bureaux de poste en danger à Genève.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette proposition de motion.